

2.10.2 Migration interne

Le déplacement des personnes à l'intérieur d'un pays produit des mouvements migratoires qui diffèrent par leur intensité et leur direction. Ces mouvements internes ont une incidence profonde sur l'économie des régions et influent sur la croissance démographique future. Il est donc utile de mesurer ces divers flux migratoires, tels ceux qui surviennent entre les diverses provinces et régions économiques, entre régions rurales et centres urbains, ainsi qu'entre les différentes régions métropolitaines.

Migration viagère selon la province de naissance.

Les données du recensement sur la province de naissance fournissent certaines indications quant aux flux migratoires viagers en comparant le nombre de personnes nées dans une province donnée avec leur province de résidence actuelle. Ces données ne nous renseignent pas sur la périodicité du phénomène migratoire et elles s'appliquent uniquement à la population née au Canada vivant présentement dans une province donnée. Néanmoins, elles permettent de voir les grandes tendances des mouvements interprovinciaux au cours des années.

Selon les données du recensement de 1986, 85 % des personnes nées au Canada et y vivant encore résident dans la province où elles sont nées. Cette proportion n'a pratiquement pas changé depuis le recensement de 1971.

Les données du recensement de 1986 montrent que l'Ontario, l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont enregistré des gains nets au chapitre des migrations viagères entre provinces, alors que les autres provinces ont subi une perte nette (voir le tableau 2.44). Seulement 4,4 % des habitants du Québec et 4,5 % de ceux de Terre-Neuve sont nés dans d'autres régions du Canada, à l'extérieur de leur province de résidence. À l'autre extrémité, 62,3 % des Canadiens de naissance qui résident au Yukon sont nés ailleurs au Canada. Ces pourcentages font ressortir le taux relativement peu élevé d'immigration interne parmi les résidents canadiens de naissance vers ces deux provinces et le taux élevé qui caractérise le Yukon. Par ailleurs, les données sur l'émigration interne montrent que plus de la moitié des personnes nées au Yukon (54 %) vivaient ailleurs au Canada. À l'opposé, seulement 8 % des personnes nées au Québec et 9 % des personnes nées en Ontario vivaient à l'extérieur de leur province de naissance, ce qui traduit un taux relativement faible d'émigration interne dans ces deux provinces.

Migration selon le lieu de résidence cinq ans auparavant. Les recensements nationaux permettent d'obtenir des estimations utiles sur la mobilité

et la migration à partir des questions qui portent sur le lieu de résidence de chaque personne à la date du recensement précédent, soit cinq ans plus tôt. En faisant une comparaison de ces données avec celles sur le lieu de résidence actuel, il est possible d'estimer l'ampleur, la direction ainsi que les caractéristiques des mouvements migratoires. Le recensement de 1986 contenait des questions sur le lieu de résidence au 3 juin 1981.

Les données du recensement montrent que 43,7 % des habitants du Canada âgés de cinq ans ou plus en 1981 vivaient dans un logement autre que celui qu'ils occupaient cinq ans plus tôt : 24,2 % des personnes avaient déménagé dans les limites de la même municipalité, alors que 19,5 % s'étaient réinstallées dans une autre municipalité. Ce dernier groupe comprenait 13,5 % de personnes ayant déménagé ailleurs dans la même province, 4,0 % ayant déménagé dans une autre province, et 2,0 % arrivaient de l'extérieur du Canada.

Au cours des 25 dernières années, les Canadiens ont été les plus mobiles entre 1971 et 1976, période où presque la moitié de la population (48,5 %) a changé de logement. La proportion de la population qui a déménagé au cours de la période 1981-1986 (43,7 %) était la plus faible enregistrée depuis 1961. Pour de plus amples renseignements, consulter les tableaux 2.45, 2.46 et 2.47.

Migration interprovinciale. En 1986, un peu moins d'un million de personnes vivaient dans une province autre que celle où elles habitaient cinq ans plus tôt. L'Ontario était la province de prédilection des personnes provenant des autres provinces (30,9 %), suivi de l'Alberta (19,2) et de la Colombie-Britannique (16,4 %). L'Alberta a été la plus importante source de migration interprovinciale (22,2 %); il en a résulté que cette province a enregistré une perte nette de 27 670 personnes au chapitre des mouvements migratoires internes. L'Ontario, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ont présenté des gains migratoires internes nets. Les autres provinces ainsi que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont enregistré des pertes.

Tant le niveau que la direction des migrations interprovinciales ont tendance à refléter les conditions économiques régionales. Ce phénomène ressort de façon particulière entre 1976 et 1981, période où l'essor remarquable du secteur des ressources naturelles en Alberta a été à l'origine de sorties nettes de population dans toutes les provinces situées à l'est de l'Alberta au profit de celle-ci et, dans une moindre mesure, de la Colombie-Britannique. La chute des prix internationaux du pétrole survenue au début des années 1980 a brusquement mis un terme au boom du secteur des ressources naturelles, ainsi qu'aux mouvements